

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT  
N° 09/AONO/C.MANDJOU/SG/CIPM/M  
ANDJOU/2022 DU 15/06/2022 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX  
D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE  
ROUTE COMMUNALE CARREFOUR  
ANCIEN ABATTOIR- mVIERE  
DJADOMBE- NAKOUDA- CARREFOUR-  
GBAKOMBO, DANS LA COMMUNE DE  
MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM  
ET DJEREM, REGION DE L'EST.  
Source de financement FONDS  
ROUTIER(FR)**

## **1.0bjet**

Le Maire de la Commune de MANDJOU, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route Communale Carrefour ancien abattoir- rivière Djadombe- Nakouda- carrefour- Gbakombo, dans la Commune de Mandjou, Département du Lom et Djerem, Région de

l'Est.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur :

SERIE 000 INSTALLATION

TM001 : Installation de chantier ;

TM002 : Amené et repli du matériel

SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT

TM101 : Débroussaillage ;

TM102a : Déforestation ;

TM103 : Abattage d'arbres ;

TM108a : Remblai compacté provenant d'emprunt ;

TM110 : Mise en forme de la plateforme avec création des fossés et exutoires ;

TM115a : Couche de roulement en grave latéritique compacté.

SERIE 300 : ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

TM302 : Curage des buses métalliques Ø 800 ;

TM307a : Fourniture et pose des buses métalliques Ø 800 ;

TM307b : Fourniture et pose des buses métalliques Ø 1000 ;

TM309a : Puisard en maçonneries pour buses métalliques Ø 800 ;

TM310a : Tête pour buse Ø 800 en maçonnerie ;

TM310b : Tête pour buse Ø 1000 en maçonnerie ;

SERIE 600 : DIVERS

TM612 : Traitement de borbiers.

## **3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

**Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC ;**

## **4. Allotissement**

Lot unique.

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## **6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds Routier, exercice 2022 et suivant.

## **7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mandjou dès publication du présent avis.

## **8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Commune de Mandjou sur présentation d'une quittance de versement à la Commune de Mandjou, d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## **9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement

marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mandjou, au plus tard le 08/07/2022 à 13 heures précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C.MANDJOU/SG/CIPM/MANDJOU/2022 DU 15/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR ANCIEN ABATTOIR-mVIERE DJADOMBE- NAKOUDA- CARREFOUR- GBAKOMBO, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## **10. Délai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## **11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de soixante jours (60) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration

de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## **12.Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 1 000 000 (Un million) Francs CFA.

La caution devra rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Mandjou **08/07/2022 à 14 HEURES** précises par la Commission interne de passation des Marchés de la Commune de Mandjou, en

présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) N'avoir pas un projet abandonné.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Vingt cinq millions cinq cent mille (25 500 000).....Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui /Non
- 3) La compréhension du projet cohérente avec la consistance des travaux..... Oui /Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui /Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui /Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont**

**l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.**

## **15. Attribution**

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mandjou.

NB : Numéro vert du MINMAP : 673 20 57 25/699 33 07 48

[Télécharger la pièce d'origine](#)

MANDJOU Le 17-06-2022

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric